



Objectifs

Permettre de :

- Contribuer au renforcement de la sûreté maritime par une sensibilisation accrue du personnel
- Être capable de reconnaître les menaces pour la sûreté, de comprendre la nécessité et les moyens de maintenir une prise de conscience de la sûreté, de rester vigilant.

Public et prérequis

- Être âgée d'au moins 18 ans
- Aptitude médicale reconnue par le SSGM

Modalités techniques et pédagogiques

- Formation théorique dispensée en centre, en continu, en présentiel, dans une salle de cours standard, équipée du matériel pédagogique requis.
- Documents remis : attestations
- Intervenant : formateurs

Suivi et évaluation

- Modalités de suivi : attestation de présence
- Modalités d'évaluation : évaluation des acquis

Durée, modalités, effectifs par session

- Durée : 5 heures en présentiel
- Effectifs : 12 stagiaires
- Formations théoriques (vidéo projecteur)

Programme

CERTIFICAT DE SENSIBILISATION A LA SURETE (5 heures)

- Notions élémentaires sur la sûreté maritime (0h30)
- Réglementation (1h30)
- Signification et implications des différents niveaux de sûreté (1h00)
- Techniques utilisées pour contourner les mesures de sûreté (1h45)
- Traitement des informations et communication concernant la sûreté (0h15)

Tarifs et contacts

- Le tarif de la formation s'élève à 68.75 €
- Disponibilité du planning de nos formations sur le site internet
- Devis possible
- Nous consulter différentes possibilités de financements existent
- Téléphone : 03.91.90.00.97
- Mel : fc-lycee-maritime@developpement-durable.gouv.fr